

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau A : Premier cycle en arts et en sciences – droits de scolarité (temps plein)¹, rabais provinciaux sur les droits de scolarité et bourses 2015-2016

	Premier cycle en arts				Premier cycle en sciences				Rabais provinciaux sur les droits de scolarité et bourses
	Droits de scolarité (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à 2014-2015	Droits de scolarité des étudiants étrangers (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à 2014-2015	Droits de scolarité (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à 2014-2015	Droits de scolarité des étudiants étrangers (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à 2014-2015	
Nouveau-Brunswick									
Mount Allison University	7 464	0,00 %	16 421	0,00 %	7 464	0,00 %	16,421	0,00 %	
St. Thomas University	5 914	6,52 %	13 385	1,46 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	
Université de Moncton	5 604	0,00 %	10 270	0,00 %	5 604	0,00 %	10,270	0,00 %	
University of New Brunswick	6 187	0,00 %	13 905	1,64 %	6 187	0,00 %	13,905	1,64 %	
Nouvelle-Écosse									
Acadia University	7 713	3,00 %	15 440	3,00 %	7 713	3,00 %	15,440	3,00 %	
Atlantic School of Theology	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	
Cape Breton University	6 570	2,98 %	13 260	3,03 %	6 570	2,98 %	13,260	3,03 %	
Dalhousie University	6 990	3,01 %	15 693	3,01 %	7 932	3,00 %	16,635	3,01 %	
Mount Saint Vincent University	6 436	2,99 %	12 820	3,50 %	6 786	3,00 %	13,170	3,48 %	
N.S. College of Art & Design	6 360	2,91 %	14 064	2,99 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	
Saint Mary's University	6 470	3,03 %	13 930	6,63 %	6 470	3,03 %	13,930	6,63 %	
St. Francis Xavier University	7 195	3,01 %	14 390	3,01 %	7 195	3,01 %	14,390	3,01 %	
University of King's College	6 990	3,01 %	15 693	3,01 %	7 932	3,00 %	16,635	3,01 %	
Université Sainte-Anne	6 570	3,30 %	9 090	3,06 %	7 600	3,26 %	10,120	3,05 %	
Île-du-Prince-Édouard									
University of Prince Edward Island	5 690	3,08 %	12 312	3,05 %	5 690	3,08 %	12,312	3,05 %	Les étudiants de l'Île-du-Prince-Édouard qui sont inscrits à un programme de premier cycle reçoivent la bourse provinciale George Coles de 2 200 \$ pour leur première année d'études. Les étudiants de deuxième, troisième et quatrième année ont droit à une bourse pour étudiants insulaires de 400 \$, 600 \$ et 600 \$ respectivement. Les finissants ont droit à un montant supplémentaire de 1 400 \$ grâce à la bourse d'études supérieures George Coles ³

Source : Données fournies par les universités; les droits de scolarité ne sont pas ajustés, ni pondérés.

s.o.: sans objet

¹ « Temps plein » : charge de cours complète

² La Nouvelle-Écosse offre aux résidents de la province un rabais pouvant atteindre 1 283 \$ sur les droits de scolarité. Ces montants ne sont pas déduits des droits de scolarité présentés.

³ Les étudiants de l'Île-du-Prince-Édouard qui sont inscrits à un programme de premier cycle reçoivent la bourse provinciale George Coles de 2 200 \$ pour leur première année d'études. Les étudiants de deuxième, troisième et quatrième année ont droit à une bourse pour étudiants insulaires de 400 \$, 600 \$ et 600 \$ respectivement. Les finissants ont obtenu un montant supplémentaire de 1 400 \$ grâce à la bourse d'études supérieures George Coles. Les droits de scolarité présentés ne tiennent pas compte de ces bourses.